

Si la demande s'inscrit dans un projet associant plusieurs exploitations ? (hors cas des GAEC):

- fournir copie de la convention liant les différentes exploitations concernées ;
- préciser, en complétant le tableau suivant, les noms et raisons sociales des exploitations parties prenantes du projet et leur part dans celui-ci:

Raison sociale de la structure impliquée dans le projet commun	Adresse	Nom du responsable	Montant de l'investissement en euros (1)
MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS DU PROJET COMMUN			

(1) Ce montant doit correspondre à celui mentionné dans chacune des demandes individuelles de chaque exploitation impliquée dans le projet commun

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION

o Organisation de producteurs:

	OUI	NON
<p>Êtes-vous adhérent à une organisation de producteurs reconnue ou pré-reconnue (OP) ?</p> <p>Si oui, référence de l'OP : /__ __/ FL /__ __ __ __/</p> <p>Nom de l'OP : _____</p>		
<p>Êtes-vous adhérent à une association d'organisation de producteurs reconnue ou pré-reconnue (AOPn) ?</p> <p>Si oui, référence de l'AOPn : /__ __/ AOP /__ __ __ __/</p> <p>Nom de l'AOPn : _____</p>		
<p>Votre OP est-elle adhérente à une AOPn?</p> <p>Si oui, référence de l'AOPn : /__ __/ AOP /__ __ __ __/</p> <p>Nom de l'AOPn : _____</p>		
<p>Avez-vous engagé une démarche d'adhésion auprès d'une OP (reconnue ou pré-reconnue)?</p> <p>Si oui, référence l'OP n : /__ __//__//__//__//__ __ __ __/</p> <p>Nom de l'OP _____</p>		
<p>Avez-vous engagé une démarche d'adhésion auprès d'une AOPn (reconnue ou pré-reconnue)?</p> <p>Si oui, référence de l'AOPn : /__ __//__//__//__//__ __ __ __/</p> <p>Nom de l'AOPn _____</p>		
<p>Votre OP a-t-elle engagé une démarche d'adhésion auprès d'une AOPn reconnue ou pré-reconnue ?</p> <p>Si oui, référence de l'AOPn : /__ __/ AOP /__ __ __ __/</p> <p>Nom _____</p>		
<p>Êtes-vous producteur de plants maraîchers ou de plants de fraisiers ?</p>		

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXISTANT

○ Descriptif des surfaces existantes

Type de serres (verre, souple, DPG, tunnel, bitunnel)	N°	Année de fin des travaux	Surface	Productions	Energie utilisée (ex : fuel, hors gel, bois) ,	CP	Ville
TOTAL SERRES							
Surface de culture extérieure							
TOTAL SURFACE DE PRODUCTION							

○ Descriptif des énergies existantes

Type de chauffage (chaufferie, générateur, PAC, déshumidificateur)	Nombre	Energie (fioul, gaz, électricité, bois...)	Puissance W/m ²

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Projet d'**extension** du parc de serres :

Projet d'**installation** d'un parc de serres :

Projet d'**aménagement** d'un parc de serres :

N° de serre	Type de serre (verre, souple, DPG)	Surface	Nature (Aménagement ou construction)	Production	Energie de chauffage	CP	Ville

(Les constructions doivent être conformes aux normes NF EN 13031-1)

Début prévisionnel des travaux	Fin prévisionnelle des travaux	Mise en service prévisionnelle
/_/_/ /_/_/ /_/_/	/_/_/ /_/_/ /_/_/	/_/_/ /_/_/ /_/_/

Tout document et/ou tout règlement entre le fournisseur et le bénéficiaire de l'aide (ou de ses financiers) doivent être établis entre la date ACT et la date maximale de fin de travaux. On entend par document : acceptation du devis, bon de commande, bon de livraison et factures.

o **le personnel :**

	Nombre avant projet	Nombre après projet
Exploitants		
Salariés permanents		
Salariés temporaires		

Open Buffer dans le projet
 oui non

Open Buffer sur le site concerné par le projet
 oui non

Ecran thermique dans le projet
 oui non

○ **Descriptif des énergies dans le projet**

Type de chauffage (chaufferie, générateur, PAC, déshumidificateur)	Nombre	Energie (fioul, gaz, électricité, bois...)	Puissance W/m ²

○ **Total puissance sur le parc de serre :**

Avant projet : _____ W/m²

Dans le projet : _____ W/m²

Après projet : _____ W/m²

○ **Bilan consommation**

Combustible	Consommation énergétique estimée par combustible :		Coût estimé (/m ²) par combustible :	
	Avant projet	Après projet	Avant projet	Après projet
TOTAL				
Energie estimée économisée (en quantité et coût)				

Commentaires éventuels :

Plan de financement du projet d'investissement

	Montant (€)	Part (%)	Taux et durée des prêts
Coût des investissements réalisés		100 %	
Autofinancement			
Prêts			
Prêts bonifiés			
Prêts à taux zéro			
Aides publiques			
Détail des aides publiques:			
FranceAgriMer			
FranceAgriMer (Contrat de Projet Etat Région)			
Conseil régional (Contrat de Projet Etat Région)			
ADEME			
Conseil régional (hors Contrat de Projet Etat Région)			
Conseil général			
Autres collectivités territoriales ¹			
Organisation de producteurs via les fonds opérationnels			
PVE - PPE			
Equivalence prêts bonifiés ou prêts à taux 0			
Autres ²			

o Le projet d'aménagement concerne-t-il une **serre en location** ?

non oui Durée du bail : /__/_/ ans

o Le projet ou une partie du projet est-il financé par un **crédit bail** ?

non oui Durée du bail : /__/_/_/ ans

Si oui : organisme : _____

Investissements concernés : _____

¹ Préciser

² Préciser

o **Etat récapitulatif des devis du projet d'investissement**

N° de poste	Libellé du poste de dépenses éligibles	Fournisseurs	N° de devis	Surface (m2) ou quantité	Coût HT des devis (€)	Total par poste (€) (1)	Colonnes réservées à FranceAgriMer	
							Coût HT agréé (€)	Total par poste agréé (€)
TOTAL								

(1) Montant à reporter dans le tableau suivant, colonne « Montant global HT »

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- que je respecte les conditions d'éligibilité décrites à l'article 2 de la Décision XXXXX
- que je respecte les normes minimales requises dans le domaine de l'environnement attachées à l'investissement concerné par la demande d'aide,
- que je suis à jour de mes obligations fiscales et sociales légalement exigibles aux régimes de base obligatoires de protection de salariés et de non salariés,
- que je tiens une comptabilité conforme au "Plan comptable" et que je suis soumis à l'imposition T.V.A., selon le régime normal ou simplifié agricole (R.S.A.),
- que, dans le cas où l'éligibilité du projet à l'aide prévue la Décision XXXXX est subordonnée à la réalisation d'un audit énergétique, ce dernier ne fait pas l'objet d'une demande de financement par un autre organisme public ;
- que le projet d'investissement ne fait pas par ailleurs l'objet d'une demande de financement au titre des fonds opérationnel dans le cadre de l'OCM fruits et légumes, pour les mêmes investissements et/ou pour la même serre (cf. annexe 4.4);
- l'exactitude des renseignements concernant ma situation et concernant le projet d'investissement,
- que j'ai pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des dispositions de la circulaire en vigueur.

Je m'engage (nous nous engageons) durant la période de 5 ans à compter de la date de signature de la convention par FranceAgriMer à :

informer FranceAgriMer, de toute modification (raison sociale, projets, liquidation judiciaire...) dans les 30 jours suivants ces modifications ;

en cas de changement de statut à ce que la nouvelle structure respecte les critères d'éligibilité visés à l'article 2.1 et les conditions fixées à l'article 2.2 de la Décision XXXXX.

Je suis informé (nous sommes informés) que :

- tout paiement ou document (acceptation du devis, bon de commande, bon de livraison et factures) établi entre le fournisseur et moi-même antérieur à l'ACT ou postérieur à la date maximale de fin de travaux **sont inéligibles et ce quel que soit le mode de financement** (prêt, crédit bail, autofinancement)
- l'aide peut-être revue à la baisse ou annulée dans le cas de modifications du projet ou des critères d'éligibilité (statuts,...)
- l'aide peut-être revue à la baisse ou annulée à la suite de l'instruction de la demande de versement.
- l'aide totale prévisionnelle figurant à la convention ne pourra pas faire l'objet d'une augmentation suite à des modifications ou à des augmentations de coûts.

Fait à _____, le /__ __/ __ __/ __ __/

Nom et signature⁵

⁵ Nom et signature (du demandeur (si individuel) ou de l'ensemble des associés (si GAEC) ou de l'ensemble des associés exploitants détenant chacun au moins 10% du capital social légal (si autre sociétés) précédé de la mention « je reconnais avoir pris connaissance de la décision AIDES/SAN/D 2011-51 du 19 octobre 2011 et de ses annexes ». Chaque signataire doit mettre ses initiales sur chaque page de la demande d'aide

PRÉSENTATION DU PROJET PAR LE TECHNICIEN

Cette présentation doit comporter

- une présentation de l'entreprise et de son évolution
- les motivations du projet (dans le cas d'un projet associant plusieurs exploitations resituer la demande par rapport à l'ensemble du projet)
- l'intérêt pour l'entreprise
- Un descriptif complet de l'investissement faisant référence à chaque devis et aux autres achats effectués pour le projet mais non éligibles au dispositif. Les devis dont le contenu ne mentionne pas clairement l'objet de l'achat effectué sont à détailler.

Nom du technicien : _____

Fait à _____, le /__ __/ __ __/ __ __/

Le technicien (signature et cachet)

FICHE DE CONTROLE DESTINÉE AU TECHNICIEN

Demandeur : _____

Pièces à joindre		Pièce jointe	Sans objet
Demande d'aide complétée et signée	1 original et 2 copies		
Fiche de contrôle du technicien (annexe 4.1)	Original		
Devis détaillés des travaux et investissements	Copies		
Permis de construire ou Autorisation de travaux, accepté	Copie		
Attestation bancaire (annexe 4.3)	Original		
Attestation du comptable ou du centre de gestion concernant l'autofinancement.	Original		
Si membre d'une organisation de producteur, attestation de l'organisation de producteurs (annexe 4.4)	Original		
Pièce(s) d'identité(s)	Copie(s)		
Exemplaire des statuts	Copie		
Contrat de crédit bail précisant la durée et la rétrocession à terme de l'investissement au producteur	Copie		
Contrat de location précisant la durée	Copie		
Conclusions de l'audit énergétique préalable	Copie		
Attestation du comptable ou du centre de gestion pour le secteur maraîcher (annexe 4.5)	Original		
Si audit énergétique : exemplaire du rapport d'audit	Copie		
Si projet commun concernant plusieurs exploitations agricoles, copie de la convention liant les différentes exploitations dans la réalisation du projet et signée par chacune des parties	copie		

FranceAgriMer se réserve le droit de demander tout autre document ou renseignement que l'établissement jugerait nécessaire à l'instruction du dossier.

Date : /__ __/ __ __/ __ __/

Nom : _____

Cachet et signature

ATTESTATION BANCAIRE

(Une attestation par organisme prêteur)

Nom du producteur : _____

Adresse : _____

Je soussigné (Nom et qualité) _____

atteste que l'attribution du prêt sollicité par le producteur susnommé, pour le financement de la reconstruction, de la construction et/ou de l'aménagement d'une serre de _____ m² a fait l'objet d'un avis favorable en date du /__ __/ / __ __/ /__ __/ .au vu des caractéristiques de la situation financière de l'exploitation avec les éléments de motivation ci-après :

-
-
-

Le plan de financement se décompose comme suit :

	MONTANT	TAUX
Montant du projet	_____ €	
Autofinancement	_____ €	_____ %
Prêt(s)	_____ €	_____ %
Prêt(s) bonifié(s)	_____ €	_____ %
Prêt(s) à taux zéro	_____ €	_____ %
Autre(s) financement(s) (précisez)	_____ €	_____ %
FranceAgriMer	_____ €	_____ %
Autre(s) aide(s) publique(s) (précisez)	_____ €	_____ %

Fait à _____, le _____

(signature et cachet)

ANNEXE 4.5**ATTESTATION POUR LE SECTEUR MARAÎCHER**

Etabli par le comptable ou le centre de gestion

Je soussigné,

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Société (nom, raison sociale, adresse postale) : _____

Atteste que

Nom – Prénom ou Raison sociale : _____

A réalisé au terme de l'exercice comptable _____ (exercice clos au _____)

CA (HT)	Montant (€)	en %
Total de l'exploitation A=B+C+D+E		100 %
Sur la production autre que légumière et horticole B		
Sur la production horticole hors serre C		
Sur la production légumière hors serre D		
Sur la production sous serres E=F+G+H+I		
Sur la production de légumes éligibles F		
Sur la production de plants maraîchers G		
Sur la production de plants fraisiers		
Sur la production de légumes non éligibles H		
Sur la production horticole I		

Spécificité plants maraîchers (si le demandeur produit des plants maraîchers et/ou fraisiers)

CA (HT)	Montant (€)	en %
Total de la production de plants A=B+C+D+E		100 %
La vente de la production à des OP B		
La vente de la production à des adhérents d'OP C		
La vente de la production à des particuliers D		
La vente de la production à d'autres E		

Fait à _____, le _____

Nom, prénom, cachet et signature

Informations complémentaires à la demande d'aide

Ce document ne doit pas être joint à la demande

La demande d'aide : points généraux

La demande d'aide doit être entièrement et lisiblement complétée.

Le formulaire ne doit en aucun cas être modifié. Ne pas regrouper plusieurs pages en une.

Si ce formulaire est modifié, la demande est renvoyée au demandeur sans instruction préalable.

Le numéro de dossier : Il est communiqué par FranceAgriMer lors du premier courrier. Il doit être rappelé à chaque correspondance

Les dates doivent s'inscrire obligatoirement sous la forme JJ/MM/AAAA ou JJ/MM/AA.

La date de référencement du technicien correspond à la date du courrier d'acceptation ou renouvellement du référencement envoyé par FranceAgriMer.

La raison sociale doit correspondre exactement à la dénomination indiquée dans les statuts.

Les engagements du demandeur doivent être signés par :

- le demandeur dans le cas d'une exploitation à titre individuel,
 - l'ensemble des associés dans le cas d'un GAEC,
- l'ensemble des associés exploitants détenant chacun au moins 10 % du capital social de toutes les sociétés hors GAEC.

Chaque signataire doit faire précéder sa signature de la mention « je reconnais avoir pris connaissance de la décision XXX et de ses annexes ».

Chaque signataire appose ses initiales sur chaque page de la demande d'aide.

La demande d'aide : renseignement des tableaux

Page 3 : Caractéristiques de la demande

Lorsque le demandeur n'est pas en société, remplir la 1^{ère} ligne du tableau.

Le nombre d'exploitations regroupées pour les GAEC doit être indiqué. A défaut le nombre d'exploitations regroupées sera égal à un sans possibilité de modification.

Page 5 : Descriptif de l'existant

N° de serre de 1 à xx suivant l'année de construction

Utiliser une ligne par serre

Si le nombre de lignes du tableau ne permet pas de renseigner l'ensemble du parc de serres, des lignes peuvent être ajoutées. Dans ce cas le descriptif des énergies existantes sera mis sur une seconde page.

Page 7 : Plan de financement

Le coût total du projet d'investissement ne peut pas être inférieur au montant des investissements pour lesquels l'aide est demandée et doit être en cohérence avec l'attestation bancaire.

Page 8 : Etat récapitulatif des devis

Le numéro de poste et le libellé doivent être identiques à ceux indiqués à l'annexe 1 de la décision.

Numéro de devis : correspond à celui figurant sur le devis. A défaut, indiquer la date du devis. Ne jamais inscrire un numéro d'ordre.

Coût HT : montant des devis HT déduction faite des investissements et frais inéligibles.

Ce document peut être établi à l'aide d'un tableur. Toutes les informations doivent être reportées (entête, intitulé de chaque colonne). Chaque page est numérotée et le nombre total de pages indiqué.

Exemple : Etat récapitulatif des devis du projet d'investissement

N° de poste	Libellé du poste de dépenses éligibles	Fournisseur	N° de devis	Surface / quantité	Coût HT (€)	Total par poste -€- (1)
S01	Serre verre	MARTIN	125D20	15 000 15 000 15 000	100 000,00	120 000,00
		DURAND	D1250	15 000	20 000,00	
C03	Thermosiphon	DURAND	D1250	15 000	5 000,00	9 000,00
		DUPOND	25802	15 000	4 000,00	
M04	Chariots de cultures	DURAND	D1250	4	3 000,00	3 000,00
Total						132 000,00

Page 9 : Etat récapitulatif des postes

Utiliser une ligne par poste et par serre. Si un poste concerne plusieurs serres, il convient d'effectuer une répartition entre les différentes serres, au prorata de la surface ou de la quantité.

Ce document peut être établi à l'aide d'un tableau. Toutes les informations doivent être reportées (entête, intitulé de chaque colonne). Chaque page est numérotée et le nombre total de pages indiqué.

Exemple : Etat récapitulatif des postes de dépenses du projet d'investissement et montant de l'aide demandée

N° de poste	Libellé du poste de dépenses éligibles	A ou C	N° de serre	Type de Serre	Montant global HT	Surface quantité	Taux d'aide en %	Montant de l'aide demandée
S01	Serre verre	C	2	serre verre	120 000,00	10 000	15,00%	18 000,00
C03	thermosiphon	C	2	serre verre	6 000,00	10 000	15,00%	900,00
M04	chariots de culture	C	2	serre verre	2 250,00	3	15,00%	337,50
C03	thermosiphon	A	1	serre souple	3 000,00	5 000	15,00%	450,00
M04	chariots de culture	A	1	serre souple	750,00	1	15,00%	112,50
TOTAL					132 000,00			19 800,00

Liste des pièces justificatives

Toute pièce demandée en originale qui se trouverait être une photocopie, un scan ou un fac-similé ne sera pas acceptée. Sont considérés comme originaux, les documents dont la signature est originale

La demande de l'aide complétée et signée : elle doit être établie au minimum en 3 exemplaires. 2 exemplaires dont l'original sont transmis à FranceAgriMer et un exemplaire à la DDT(M) du siège de l'exploitation.

En plus de l'exemplaire original il sera transmis à FranceAgriMer un exemplaire complet des devis et de l'état récapitulatif des devis page xxxxxx de cette annexe.

Les documents transmis à FranceAgriMer doivent être édités en recto.

Les devis détaillés des travaux et investissements :

Ces documents, rédigés en français, doivent être détaillés impérativement selon les postes précisés en annexe 1 et chiffrés ligne par ligne.

Si un devis concerne plusieurs postes :

- ne mettre qu'un exemplaire du devis,
- indiquer, sur le devis, pour chaque partie, le numéro de poste concerné. La ventilation de la facture entre les différents postes est effectuée par le demandeur.

Permis de construire accepté ou autorisation de travaux :

Suivant les caractéristiques de l'ouvrage, les dispositions d'urbanisme dont relèvent les constructions de serres différent (Décret 2007-18 du 5 janvier 2007)

Caractéristiques de l'ouvrage	Régime applicable
Hauteur inférieure à 1,80 m, quelle que soit la surface	Aucune autorisation d'urbanisme n'est nécessaire, sauf pour les implantations en secteur sauvegardé ou en site classé. (Article R.412-2 e du code de l'urbanisme)
Hauteur comprise entre 1,80m et 4m. Surface au sol n'excédant pas 2.000 m ² sur une même unité foncière ⁶ .	Déclaration préalable. (Article R.421-9 g du Code de l'urbanisme)
Hauteur supérieure à 4 m Surface au sol excédant 2.000m ² sur une même unité foncière	Permis de construire. (Article R.412-1 du Code de l'urbanisme)

Ce document est obligatoire pour le conventionnement (sauf pour des serres dont la hauteur est inférieure à 1,80 m).

Si le permis de construire est en cours d'obtention, le dossier est examiné sous réserve de production du document signé avant la date qui sera précisée dans le courrier d'accusé de réception de la demande.

L'attestation de l'organisation de producteurs

Ce document est obligatoire lorsque le demandeur est adhérent à une organisation de producteurs.

Si l'OP est en cours de reconnaissance ou que le demandeur a effectué une démarche d'adhésion, le dossier sera notifié sous réserve. Dans ce cas cette attestation devra être transmise à FranceAgriMer au plus tard avec la demande de versement.

⁶ Une unité foncière est un îlot de propriété d'un seul tenant, composé d'une parcelle ou d'un ensemble de parcelles appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision.

Ce document permet de vérifier l'appartenance du demandeur à l'organisation économique et le double financement avec l'OCM fruits et légumes.

Attestation bancaire :

Si le projet est financé par plusieurs établissements bancaires, une attestation par organisme est nécessaire. Elle n'est pas obligatoire si aucun prêt ne finance le projet.

L'attestation du comptable ou du centre de gestion concernant l'autofinancement

Cette attestation certifie que le demandeur dispose des fonds nécessaires à son autofinancement. Elle est obligatoire lorsque le montant de l'autofinancement représente au moins 50 % du projet, hors aide publique.

Pièce d'identité :

Elle est obligatoire. Dans le cas où le demandeur est une structure collective, elle doit être produite par chaque associé.

Exemplaire des statuts

Ceux-ci doivent obligatoirement comporter la répartition du capital social.

Lorsque le demandeur est une personne morale, détenue à plus de 50 % par une autre personne morale ou des personnes morales, les statuts de cette (ces) société(s) doivent être joints à la demande.

Contrat de crédit bail

Celui-ci doit indiquer la durée du contrat qui ne peut être supérieure à 15 ans, la liste des investissements concernés par la location, leurs coûts HT ainsi que le montant des annuités de remboursement. Un échéancier doit être joint au contrat.

Contrat de location de la serre ou des serres

Celui-ci doit indiquer la durée du bail qui ne peut être inférieure à 8 ans ainsi que la localisation de la serre louée.

Conclusion de l'audit énergétique préalable

L'audit énergétique est obligatoire pour toutes les installations de chaufferie à énergie fossile ou renouvelable, pour les pompes à chaleur (sauf les déshumidificateurs) et lors de raccordement à des énergies fatales.

Celui-ci est finançable à hauteur de 50 % pour un montant éligible maximal de 10 000, 00 € (HT)

L'attestation du comptable ou du centre de gestion pour le secteur maraîcher.

Elle est obligatoire pour tous les dossiers.

Lors d'une installation, le CA ne pouvant être défini, le dossier pourra être notifié sous réserve. Dans ce cas l'attestation est transmise à FranceAgriMer au plus tard avec la demande de versement.

La liste des pièces à joindre à la demande d'aide n'est pas exhaustive. FranceAgriMer se réserve le droit de demander tout autre document ou renseignement qu'il jugerait nécessaire à l'instruction du dossier sous réserve de justifier sa demande